

Comment payer ma carte grise sur ANTS ?

Description

Comment payer ma [carte grise sur ANTS](#) ? C'est une question que se posent les automobilistes utilisant le service en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés. En effet, avant 2017, les démarches s'effectuaient en préfecture, et le paiement se faisait en espèces ou par chèque. Avec la dématérialisation, la procédure a changé, et s'effectue désormais en ligne.

En principe, le paiement s'effectue donc en ligne. Mais l'ANTS collabore avec un réseau d'agences, qui **propose également d'autres solutions de paiement**. Le choix est assez vaste pour les automobilistes.

[Obtenir ma carte grise en ligne](#)

Quels moyens de paiement utiliser pour payer ma carte grise sur ANTS ?

D'une manière générale, les démarches liées à l'immatriculation d'un véhicule sont payantes. Néanmoins, il existe des exceptions, pour lesquelles **la procédure est gratuite, sous certaines conditions**. C'est le cas :

- Pour un [changement de nom](#) ou la modification d'une erreur ;
- Pour mettre [le certificat d'immatriculation](#) au nom du conjoint vivant ayant hérité du véhicule.

En dehors de ces trois situations, **l'automobiliste doit s'acquitter de frais de procédure**. Le montant varie en fonction du contexte de la demande. Les moyens de paiement sont aussi nombreux.

Espèces

En principe, le paiement en espèces n'est plus possible suite à [la fermeture des guichets en préfecture](#), depuis le 6 novembre 2007. Néanmoins, **certains prestataires habilités acceptent encore ce type de paiement**. Selon les réglementations en vigueur, [le montant](#) ne doit pas dépasser 300 euros.

Autres moyens de paiement

Aujourd'hui, **la demande et le paiement d'une carte grise se font entièrement en ligne** :

- Par courrier ;
- Depuis le site internet de l'ANTS.

Avec le changement, les utilisateurs se demandent naturellement comment payer ma carte grise sur l'ANTS. Cette dernière accepte le **paiement par carte bancaire**. Pour l'effectuer, il faut indiquer ses informations bancaires sur le site. L'utilisateur doit fournir :

- Le numéro de sa carte ;
- La date d'expiration ;
- Le cryptogramme.

Il doit ensuite valider ses informations puis cliquer sur le bouton « **Cliquer ici pour enregistrer votre paiement** ». Il faut particulièrement être attentif à cette dernière manipulation. En effet, sans elle, le paiement ne sera pas pris en compte, et la demande ne sera pas finalisée.

Bon à savoir : les automobilistes peuvent également confier les démarches à une entreprise agréée. Elle propose souvent différentes solutions de paiement, par exemple l'utilisation de portefeuilles électroniques tels que PayPal, le virement bancaire ou le paiement par chèque. Dans ce cas, les frais doivent lui être envoyés, et elle se chargera ensuite de les verser auprès de l'ANTS.

Comment finaliser la demande en cas d'incident technique au moment de payer ma carte grise sur ANTS ?

Tel que tout autre site web, celui de l'ANTS peut être affecté par :

- [Des bugs](#) ;
- Des problèmes de connexion et d'encombrement.

Quand l'un de ces cas se présente, il est possible de **reprendre la demande afin de la finaliser**.

Cependant, l'utilisateur fait parfois face à des échecs répétitifs, et ne parvient pas à l'effectuer. Si cette situation se produit, il doit **contacter le service client de l'ANTS par téléphone**. Il peut également envoyer un message à cette dernière par le biais du formulaire de contact en ligne. Il existe de nombreux moyens de contacter l'agence au cas où elle est [injoignable](#).

De nombreux automobilistes choisissent également de **se faire accompagner par un prestataire habilité**. Cette solution permet d'échapper à une procédure parfois fastidieuse, puisque ce dernier s'occupe entièrement de la demande.

Bon à savoir : n'hésitez pas à recourir aux [services de LegalPlace](#) pour demander votre carte grise. Il vous suffit de remplir un formulaire **en moins de 3 minutes**, puis de nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Nos formalistes traitent votre dossier et font votre demande de carte grise **en moins de 24h**. Tout ça pour un prix modique, qu'il est possible de payer **en 3 fois sans frais** !

Comment être sûr d'avoir bien payé ma carte grise sur ANTS ?

Habitué à effectuer la demande en préfecture, beaucoup d'automobilistes se demandent encore comment payer leur carte grise sur ANTS, et surtout, **comment savoir si le paiement a été bien validé**. Pour le savoir, il faut :

- Se rendre sur son espace personnel ;
- Cliquer sur le bouton « Voir les démarches en cours ».

Cette rubrique permet de [suivre l'avancement de la demande](#). L'automobiliste saura alors si elle a bien abouti. On lui indiquera, par exemple, que la carte est en cours d'émission ou a déjà été prise en charge par l'imprimerie nationale. Il saura également si le facteur est déjà passé en son absence. Dans ce cas, il doit récupérer sa carte grise au bureau de poste le plus proche.

FAQ

Comment utiliser le site ANTS ?

Pour utiliser le site ANTS et accéder à ses services en ligne, il faut, dans un premier temps, créer un compte. L'utilisateur obtient ensuite un identifiant, qui lui permet de se connecter à son espace personnel. Les services proposés par la plateforme sont accessibles depuis cet espace. L'utilisateur peut effectuer les démarches liées à l'immatriculation. D'autres services y sont également proposés, tels que :

- Le renouvellement de titre de séjour ;
- La demande de carte d'identité ou de passeport.

Comment payer ma carte grise en ligne ?

Le paiement s'effectue par carte bancaire. L'automobiliste doit alors renseigner ses coordonnées bancaires sur la plateforme. D'autres solutions de paiement existent également, à savoir le :

- Virement bancaire ;
- Paiement en espèces.

Pour y accéder, il faut se tourner vers des entreprises habilitées.

Comment finaliser ma demande sur ANTS ?

La demande d'immatriculation est finalisée après la validation du paiement sur le site. L'utilisateur peut également suivre l'évolution de sa demande depuis son espace personnel. Il saura ainsi si :

- Sa demande a bien été prise en compte ;
- Sa carte est en cours d'édition.

L'autre possibilité consiste à confier la démarche à un professionnel habilité. De cette manière, ce dernier peut renseigner l'automobiliste sur l'avancement de sa demande.

Comment faire pour récupérer ma carte grise ?

Les cartes grises sont éditées par l'imprimerie nationale. Elles sont ensuite envoyées à leur titulaire par voie postale. Mais il arrive que ce dernier soit absent pendant le passage du facteur. Dans ce cas, il doit récupérer sa carte grise lui-même. Mais attention, elle est conservée à La Poste pendant un délai bien défini. Si le titulaire ne parvient pas à le récupérer, il faudra qu'il contacte l'ANTS.

Que faire quand le site ANTS ne fonctionne pas ?

La solution la plus rapide consiste à joindre directement l'ANTS par téléphone au 3400. Un technicien se chargera ensuite d'indiquer les démarches à accomplir pour régler le souci le plus rapidement possible.